



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia

Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

Communiqué de presse:

Préparatifs des procès aux CETC

Les CETC constatent un grand intérêt du public pour l'ouverture du premier procès devant se tenir devant elles. C'est pourquoi les Chambres extraordinaires souhaitent préciser quelles seront les étapes procédurales encore à franchir et donner quelques informations sur la date à laquelle le procès de Kaing Guek Eav (*alias* Duch) devrait s'ouvrir.

Le 21 août 2008, les co-procureurs ont interjeté appel de l'ordonnance de clôture rendue par les co-juges d'instruction. Ils ont déposé leur mémoire d'appel le 5 septembre et la défense y a répondu le 22 septembre. Les parties civiles sont aussi autorisées à y répondre.

La Chambre préliminaire a invité les personnes intéressées à présenter des mémoires d'*amicus curiae*. Il est possible que d'autres contributions soient déposées, auquel cas il faudra prévoir un certain temps pour que toutes les parties puissent répondre. Tous ces documents doivent de plus être traduits dans une ou plusieurs langues officielles des CETC.

La Chambre préliminaire prévoit de rendre sa décision sur l'appel formé contre l'ordonnance de clôture le 5 décembre 2008, après quoi le dossier sera sans doute renvoyé à la Chambre de première instance. Celle-ci demandera alors aux parties de lui soumettre la liste des témoins qu'elles ont l'intention de citer à comparaître et convoquera une réunion de mise en état. Compte tenu du temps nécessaire aux co-procureurs et à la défense pour la notification de leur liste de témoins et pour la traduction de ces listes, cette réunion de mise en état devrait avoir lieu au milieu de janvier 2009.

La date de l'audience initiale, première étape publique de la phase de la procédure de jugement en première instance, sera fixée à l'issue de la réunion de mise en état. L'audience initiale portera sur les objections préliminaires des parties, sur la recevabilité des nouvelles constitutions de parties civiles, ainsi que sur les listes de témoins. La date du début du procès sur le fond sera fixée à l'issue de cette audience initiale.

Mener à bien un procès d'une telle dimension représente un processus complexe, et les CETC sont bien conscientes que les millions de personnes qui attendent depuis des décennies que justice soit rendue puissent ressentir de l'impatience face au temps que prend celui-ci. Toutefois, pour nous acquitter du mandat confié aux CETC, nous nous devons de respecter avec soin les règles applicables à chaque étape de la procédure judiciaire et de suivre les normes de justice les plus élevées. C'est aussi ce qui permettra d'apporter la contribution la plus durable à l'institution judiciaire cambodgienne.

À mesure que les préparatifs avanceront, nous en informerons le public par l'intermédiaire de la Section des affaires publiques. Le site Web des CETC continuera d'être mis à jour dès que de nouveaux éléments d'information seront connus de manière sûre.

